

CLIENT

Ville de Québec

ANNÉE DE RÉALISATION DU PROJET

2001-2013

ÉCHÉANCIER

Tous les échéanciers prévus des divers projets ont été respectés

BUDGET TOTAL

250 000 \$

VILLE DE QUÉBEC

Restauration écologique et mise en valeur de la rivière du Cap Rouge



DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre de ce projet à grande échelle, Écogénie s'est vu confié douze mandats touchant autant la restauration écologique des berges que l'aménagement riverain à des fins fauniques et récréatives. Plusieurs segments de rives et de talus, totalisant 1100 mètres, ont été stabilisés à l'aide de techniques mixtes, alliant enrochements et techniques végétales, adaptées aux conditions particulières du terrain.

Les ouvrages de protection ont permis l'établissement d'un couvert végétal capable de résister aux forces d'arrachement associées aux courants de la rivière tout en offrant une rive plus naturelle, plus stable et plus esthétique qu'avec les techniques d'enrochement conventionnelles.

Divers habitats fauniques ont été créés et intégrés aux ouvrages. Les herbiers aquatiques et les bandes arbustives riveraines ainsi implantés comportaient des groupements de végétaux riverains combinant des espèces indigènes ayant des affinités écologiques entre elles.

Le projet comportait également l'évaluation de la sensibilité du milieu et des possibilités de restauration et de mise en valeur, tel que l'aménagement de sentier, de belvédère ou de site de pêche.

Les impacts environnementaux ont été minimisés lors de la réalisation des aménagements. Par exemple, aux endroits difficiles d'accès, les travaux se sont déroulés en hiver sur un tablier de glace et de neige aménagé afin de permettre à la machinerie d'effectuer les travaux en rivière tout en réduisant l'apport de sédiments dans le cours d'eau et l'abattage d'arbres qui aurait été nécessaire en été.

SERVICES RENDUS

- Caractérisation du milieu (érosion, topographie, faune et flore);
- Élaboration d'un plan directeur;
- Réalisation des plans et devis préliminaires et définitifs et estimation des coûts pour la réalisation des travaux;
- Préparation des documents d'appel d'offres et préparation des demandes pour l'obtention des certificats d'autorisation et de conformité;
- Surveillance des travaux et suivi de garantie.